

Commune de
Chamery

Le Bulletin d'information à destination de tous les chamayots



L'actualité :

**Dimanche 11 novembre:
Commémoration de
l'armistice**

**Du 17 novembre au 19
décembre: enquête
publique du PLU**

**22 novembre: conseil
communautaire du
Grand Reims**



Liesse populaire à l'annonce de l'Armistice, 11 novembre 1918.

Commémoration du centenaire

Le 11 novembre prochain nous commémorerons le centenaire de l'armistice marquant la fin de la guerre 14-18 . Une date fort importante dans l'histoire de notre pays .

Le but de cette commémoration est avant tout de rendre hommage à nos anciens et de rappeler à tous notre histoire collective.

Pour marquer cet évènement dans notre village nous avons fait appel aux talents artistiques d'habitants qui feront revivre l'atmosphère dans « Chamery au temps de l'armistice » au travers de saynètes, de chansons , d'airs de fanfare.

Le programme de « Chamery au temps de l'armistice » est présenté dans ce numéro du « petit écho ». La commémoration débutera à 14 heures à la mairie et se terminera en fin d'après-midi par un vin d'honneur à la salle polyvalente. Vous êtes tous conviés à revivre cette période tragique de notre Histoire. Venez nombreux.

Après 1918 de nombreuses communes ayant subi des dégâts de guerre se sont vu décerner la croix de guerre. Un décret du 30/05/1921 a conféré à Chamery cette haute distinction. Le diplôme de la croix de guerre conservé dans les archives de la mairie rappelle que Chamery a été touché sur son sol.

Le maire

PLU –enquête publique

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de **33 jours** :

DU 17 NOVEMBRE 2018 A 9H00

AU 19 DECEMBRE 2018 A 18H00

Le principal objectif de la révision est de mettre le PLU en conformité avec les lois Grenelle et ALUR.

Monsieur Thierry MALVAUX, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête unique seront tenus à la disposition du public en mairie de Chamery pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : le lundi de 17h00 à 18h30 et le jeudi de 13h30 à 15h30.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur le site de la Communauté urbaine du Grand Reims : www.grandreims.fr et y consigner ses observations, propositions et contrepropositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

-le samedi 17 novembre 2018 de 9h00 à 12h00

-le samedi 8 décembre 2018 de 14h00 à 17h00

-le mercredi 19 décembre 2018 de 15h00 à 18h00



A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Chamery, à la Sous-préfecture de Reims, sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté urbaine du Grand Reims.

Coupe de bois.

Une coupe vient d'être réalisée par l'entreprise d'exploitation forestière Huberlant dans les bois de la commune. Les grumes étant maintenant enlevées, il reste sur le sol du bois de coupe de 2 mètres qui peut être utilisé en bois de chauffage. Il est mis à la disposition des personnes qui le souhaitent. Il faudra bien sûr le ramasser et le sortir.

Si vous êtes intéressé contactez la mairie ou M. HANON Régis.

Tour de France 2019

Le lundi 8 juillet 2019 le Tour de France passera par Chamery pour une arrivée à Epernay.

Le passage du tour de France est un événement que les communes traversées fêtent en général par des animations, des décorations...

En plus ce sera le lundi de la fête.

On peut peut-être faire quelque chose à Chamery. Toutes les idées sont bonnes.



Programme de la commémoration



Dimanche 11 novembre 2018

14h00 Départ de la Mairie pour le monument aux morts.

14h25 Cérémonie officielle au monument aux morts pour un hommage solennel à tous les combattants.

14h50 Fin de la cérémonie officielle. Puis suivra

« Chamery au temps de l'Armistice »

Par qui? Par des Chamayots.

Où? Au monument, dans la rue et à la salle polyvalente.

Quel programme? Voir ci-dessous.

- Volée de cloches en souvenir du 11 novembre 1918
- Saynètes : « Invitation du maire »
 - « L'attente des femmes »
 - « Les démobilisés »
 - « Le maire, le curé et l'instituteur »
- Chansons d'époque
- Fanfare
- Film d'animation « L'armistice du 11 novembre 1918 »



16h45: Vin d'honneur

Deux Lettres de poilus (centenaire de la guerre 14-18)

Verdun,, le 18 mars 1916,

Ma chérie,

Je t'écris pour te dire que je ne reviendrai pas de la guerre. S'il te plaît, ne pleure pas, sois forte. Le dernier assaut m'a coûté mon pied gauche et ma blessure s'est infectée. Les médecins disent qu'il ne me reste que quelques jours à vivre. Quand cette lettre te parviendra, je serai peut-être déjà mort. Je vais te raconter comment j'ai été blessé. Il y a trois jours, nos généraux nous ont ordonné d'attaquer. Ce fut une boucherie absolument inutile. Au début, nous étions vingt mille. Après avoir passé les barbelés, nous n'étions plus que quinze mille environ. C'est à ce moment-là que je fus touché. Un obus tomba pas très loin de moi et un morceau m'arracha le pied gauche. Je perdis connaissance et je ne me réveillai qu'un jour plus tard, dans une tente d'infirmerie. Plus tard, j'appris que parmi les vingt mille soldats qui étaient partis à l'assaut, seuls cinq mille avaient pu survivre grâce à un repli demandé par le Général Pétain.

Dans ta dernière lettre, tu m'as dit que tu étais enceinte depuis ma permission d'il y a deux mois. Quand notre enfant naîtra, tu lui diras que son père est mort en héros pour la France. Et surtout, fais en sorte à ce qu'il n'aille jamais dans l'armée pour qu'il ne meure pas bêtement comme moi.

Je t'aime, j'espère qu'on se reverra dans un autre monde, je te remercie pour tous les merveilleux moments que tu m'as fait passer, je t'aimerai toujours.

Adieu

Soldat Charles Guinant (GUÉNO J-P., Paroles de poilus : lettres et carnets du front 1914-1918)

Extraits de la lettre du commandant Charles de Menditte : "Mourir le dernier jour de la guerre, c'est mourir deux fois!" (11 novembre 1918)

À 8 h 30 arrivait une dépêche ainsi conçue : « L'armistice est signé, il commence à 11 heures ». Jamais aucun être humain n'a mieux connu la joie de vivre que le soldat à cette minute inoubliable, jamais il n'a autant souhaité échapper à la mort pour parvenir à cette heure de calme tant désirée, tant attendue et toujours retardée. [...] Sur la ligne de feu, les hommes se terrent, il ne s'agit plus que de vivre encore quelques quarts d'heure et puis c'est le salut! Seule la mitrailleuse salue ceux qui bougent et le temps s'écoule lentement. [...] 10 h 45, l'artillerie lourde allemande continue son œuvre de destruction et un obus démolit une maison à quelques mètres de l'église.

10 h 55, la mitrailleuse tire toujours.

11 heures, un clairon sonne 'Cessez le feu! Levez-vous!' Le refrain se propage le long de la ligne mais personne ne lève le nez.

Le silence plane sur le champ de bataille. Soudain l'admirable sonnerie 'Au Drapeau!' traverse les airs. La dernière note s'est à peine perdue dans la vallée que, de la prairie rase où le régiment a disparu dans les trous pour mieux tenir, monte le chant de la Marseillaise. Indécis au début, il s'enfle peu à peu et le refrain est hurlé à pleine gorge par les 1.200 braves dont la mort n'a pas voulu et qui chantent à cette heure beaucoup plus leur joie de vivre que la fierté de leur triomphe. [...]